

**DEPARTEMENT DU
NORD
Arrondissement de Lille
Canton de Templeuve**

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE MOUCHIN

59310

**Tél. 03 20 79 60 11
Fax. 03 20 79 72 54**

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

**NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES
AVENANT 2016-2017
PROLONGEANT LE PEDT 2015-2016**

22/09/2016

SOMMAIRE

PRESENTATION	3
I. INSCRIPTIONS	3
II. HORAIRES	3
NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES	4
I. Définition	4
II. Les moyens	4
a) Les moyens humains	4
b) Les moyens techniques	5
c) Les moyens financiers	5
Les objectifs	6
I. Les objectifs communs à chaque intervenant	6
II. Fonctionnement type	6
III. Organisation des activités	7
IV. Détail des activités proposées	7
EVALUATION DU PROJET	9

PRESENTATION

Les nouvelles activités périscolaires organisées par la commune de Mouchin sont ouvertes aux enfants âgés de 2 à 11 ans scolarisés à l'école Camille Desmoulins

Téléphone : 03.20.79.60.11

Mail : contact@mairie-mouchin.fr

I. INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription (fiche de renseignements, règlement intérieur) sont à retirer en Mairie lors de l'inscription en restauration scolaire.

Le dossier d'inscription est à compléter obligatoirement par le responsable légal de l'enfant et doit être rendu complet avant le premier jour de présence de l'enfant.

Sans dossier d'inscription, l'équipe d'animation s'autorise à refuser l'enfant.

Les enfants sont inscrits d'office aux activités. En cas d'annulation pour la période en cours, les familles doivent remplir la fiche d'annulation en mairie.

II. HORAIRES

Les NAP se déroulent les mardis et jeudis de 15h30 à 16h30.

NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

I. Définition

Suite à la réforme des rythmes scolaires, la Commune de Mouchin a décidé de mettre en place des activités les mardis et jeudis de 15h30 à 16h30.

Les NAP ont pour vocation de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités dans différents domaines : culturel, sportif, artistique...

II. Les moyens

Les Nouvelles Activités Périscolaires sont sous la responsabilité de la commune.

Les années précédentes, le taux d'encadrement était de : 1 animateur pour 15 enfants maternel et 1 animateur pour 18 enfants en primaire.

Ce taux a été revu en embauchant du personnel et en révisant la taille des groupes. Il était inconcevable d'encadrer et d'animer correctement des groupes.

Aujourd'hui, le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 12 maternels et 1 animateur pour 14 en primaire.

a) Les moyens humains

Depuis la rentrée scolaire, un travail de concertation est effectué entre la mairie, le personnel périscolaire/NAP et les enseignants afin d'acquérir une cohérence et une complémentarité en terme de projet d'école et projet mairie.

L'équipe d'animation se compose de :

- AVERLAN Alice : Chargée de la coordination du périscolaire et activités NAP (titulaire du BAFA, BAFFD, BEATEP)
- PIEDELOUP Stéphanie : animatrice périscolaire et NAP (titulaire du BAFA, BAFFD en cours)
- HESSCHENTIER Christelle : animatrice périscolaire et NAP (titulaire du BAFA)
- LEMAIRE Marguerite Marie : animatrice NAP et ATSEM
- ALBOT Corinne : animatrice NAP (titulaire du BAFA, BAFFD en cours)
- MALICKI Jeanne Marie : animatrice NAP (titulaire du BAFA) actuellement en congé parental, remplacée par FARINE Pascale (non titulaire)

b) Les moyens techniques

Monsieur le Maire a fait le choix d'allouer le budget nécessaire quant au bon fonctionnement des NAP et à leur mise en place.

Du matériel est acheté pour chaque groupe. Le matériel appartiendra à la commune et sera destiné au seul usage des NAP. Chaque animateur installera le matériel et le rangera dans le local prévu à cet effet.

Afin d'organiser nos activités, les groupes ont accès à :

- La cour de l'école
- Le Foyer rural
- La salle de garderie
- La salle dite « point jeune »
- La salle du conseil ou l'ancienne bibliothèque
- La médiathèque
- La salle de l'harmonie municipale

c) Les moyens financiers

Les NAP sont entièrement gratuites pour les familles.

L'état verse à la collectivité une compensation financière.

Les objectifs

I. Les objectifs communs à chaque intervenant

Il a été tout d'abord primordial de respecter l'âge des enfants et leur rythme.

Nous avons fait le choix d'imposer les activités à chaque groupe.

Par ailleurs, les NAP ne sont pas des garderies, l'enfant devra s'engager sur la période. Outre la notion de plaisir, de loisir et de découverte, des objectifs doivent être dégagés :

- Amener l'enfant à se divertir à travers les activités proposées
- Favoriser la création, l'expression, le dévouement
- Permettre à l'enfant d'acquérir des savoirs faire
- Permettre à l'enfant d'être plus autonome
- Permettre à l'enfant de s'exprimer librement

Effet attendu sur les enfants :

- Savoir reproduire seul
- Savoir s'exprimer
- Respecter les règles
- Favoriser l'entraide

II. Fonctionnement type

Les enfants sont répartis en 5 groupes :

- Groupe 1 : toute petite section / petite section (8 enfants)
- Groupe 2 : moyenne section (10 enfants)
- Groupe 3 : grande section / CP (11 enfants)
- Groupe 4 : CE1 / CE2 / CM1 / CM2 (15 enfants)
- Groupe 5 : CE1 / CE2 / CM1 / CM2 (14 enfants)

Organisation du temps des NAP :

- ✓ 15h25 : les encadrants se réunissent sous le préau de l'école (sauf les encadrants groupe 1 et groupe 2 dans la classe de maternels)
- ✓ 15h30 : chaque encadrant réceptionne son groupe
- ✓ 15h30 (15h45 le jeudi) – 16h25 : chaque groupe se trouve dans sa salle d'activités
- ✓ 16h25-16h30 : les enfants inscrits en garderie se réunissent sous le préau de l'école
- ✓ 16h30 : les enfants non-inscrits en garderie sont récupérés par leurs parents
- ✓ 16h40 : les enfants sont conduits en garderie

III. Organisation des activités

Les activités sont préparées à l'année mais dépendent de la période et de l'âge des enfants.
La composition des groupes reste fixe toute l'année.

Les activités du mardi sont en lien avec le projet de l'école, la finalité étant la création et la mise en scène d'une comédie musicale en partenariat avec les enseignants.

Les activités du jeudi sont essentiellement municipales et dépendent du moment de l'année (ex : carnaval, halloween, Noël, paques...)

Chaque encadrant se voit confier un groupe pour une période, soit environ 6 semaines.
Chaque période est ponctuée par un grand jeu organisé pour l'ensemble des groupes.

IV. Détail des activités proposées

	Objectifs	Programme
COULEURS EN FÊTE ! Mardi et jeudi Uniquement pour les TPS-PS	<ul style="list-style-type: none">- Apprendre les couleurs tout en s'amusant- Découvrir les matières- Découvrir la peinture	Peinture, jeux, création
ON VA DANSER, ON VA CHANTER ! Mardi Activités musicales	<ul style="list-style-type: none">- Apprendre à s'exprimer- Découvrir le rythme- Connaître son corps	Les chansons aident les enfants à mieux s'exprimer et à mieux parler. Elles permettent de rythmer les phrases, ce qui rend la prononciation des phrases complexes et faciles. Pour être en lien avec le projet de l'école, les chansons apprises auront un lien avec le loup et les animaux. Les activités seront variées entre chant, chant dansé ou mimé et illustrations
EN AVANT LES HISTOIRES Mardi Activités d'expressions	<ul style="list-style-type: none">- S'exprimer face au public- Améliorer la diction- Trouver la bonne intonation- S'imprégner d'un personnage- Reproduire / improviser- Se mettre en scène- S'amuser avec les mots	Histoires courtes et drôles de blagues Jeux de mime Expression corporelle Raconte-moi une histoire Jeux de l'alphabet Histoire farfelue
TOUS EN SCENE Mardi Théâtre	<ul style="list-style-type: none">- Apprendre les techniques du théâtre- Renforcer la confiance en soi- Apprendre à travailler en groupe- Apprendre à s'écouter	Jeux de concentration Jeux pour travailler la voix, le rythme, le corps, écoute de l'autre... Mise en pratique dans le travail de la scène (texte ou improvisation) Relaxation en fin de séance

<p>ON VA BOUGER, BOUGER Mardi Danse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir la danse - Connaitre son corps - Apprendre à danser avec les autres - Mémoriser les gestes - Développer l'imagination en créant les mouvements - Être attentif 	<p>Découverte de musiques différentes sur lesquelles les enfants peuvent danser seuls ou ensembles. Apprentissage de chorégraphies</p>
<p>TOUTOUYOUTOU !! Jeudi Gymnastique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Stimuler leurs sens - Apprendre à se déplacer avec un objet - Découvrir l'espace - Développer la concentration - Développer la coordination, la motricité, l'équilibre - Respecter les consignes 	<p>Parcours de motricité : ramper, rouler, sauter, maîtriser</p>
<p>SOYONS STRATEGIQUES ! Jeudi Jeux collectifs et jeux de société</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérer - S'opposer individuellement et collectivement - Accepter les contraintes - Apprendre à respecter les règles du jeu - S'orienter dans un espace de jeu 	<p>Organisation de jeux collectifs basés sur la coopération ou la stratégie. Organisation de tournois de jeux de société.</p>
<p>C'EST TOUT UN ART Jeudi Arts plastiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les proportions - Etre précis - Apprendre à manipuler les matières - Apprendre à prendre une photo - Apprendre à peindre un objet - Reproduire, découper, transformer - Développer l'imaginaire 	<p>Atelier photo Activités plastiques en fonction du thème de la période</p>
<p>TOP CHEF Jeudi Activités cuisine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre des techniques de base - Savoir suivre puis refaire une recette - Découvrir les sens : odorat, goût, toucher - Utiliser des produits naturels et économiques (légumes du jardin, récupération...) 	<p>Apprentissage et mise en pratique de recettes Jeux de dégustation afin de découvrir les sens Séances de jardinage Dégustation et confection emmenée par l'enfant pour la cuisson à la maison Mise en situation sous forme d'un top chef en équipe</p>

EVALUATION DU PROJET

A chaque fin de séance, les intervenants doivent être en capacité d'évaluer l'activité proposée et ainsi réadapter de manière instantanée ce qui pourrait être problématique.

A chaque fin de période, l'adjointe à l'enseignement et la secrétaire de mairie organiseront une réunion de bilan réunissant tous les intervenants et la directrice de l'école afin de faire le point des activités passées, évoquer les difficultés et les réussites.

SIGNATAIRES DU PROJET :

A Mouchin, le 22 septembre 2016,

Le représentant légal de la collectivité



Les partenaires locaux (communauté de communes ou communes, Syndicat, enseignants, associations partenaires etc.)



ÉCOLE PUBLIQUE
Famille DESMOULINS
59310 MOUCHIN
Tél/Fax 03.20.59.06.35

Le Directeur des services départementaux de l'Education Nationale

